**Créé le** : 12/04/2022

**Rédacteur** : K.GUERRAH

Modifier son mot de passe

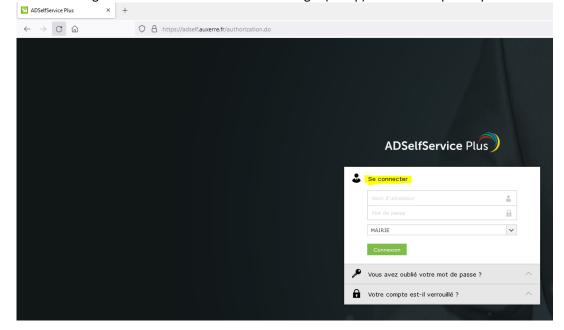
## 1) <u>But</u>

Ce document décrit les différentes étapes lors de la perte de son mot de passe.

La procédure sera amenée à évoluer en fonction des nouveaux outils qui seront déployés. En attendant voici les étapes à suivre pour modifier son mot de passe. Il y a deux possibilités pour modifier son mot de passe, la première en recevant un SMS pour les agents dont nous avons les numéros de mobile et la seconde pour ceux dont la DSI ne connaît pas le numéro de téléphone.

## 2) Mot de passe oublié et mon numéro de téléphone n'est pas connu de la DSI

- 1. Appeler la DSI au 03 86 72 43 70
- 2. La DSI vous fournit un nouveau mot de passe complexe à 15 caractères qu'il faudra modifier à la première connexion.
- 3. Aller sur l'application pour modifier le mot de passe (adselfservice) à l'adresse suivante https://adself.auxerre.fr/
- 4. Dans l'onglet « se connecter » : Entrer votre login (nomp) et le mot de passe que la DSI vous a fourni.



5. Suivez les étapes à l'écran ancien mot de passe (celui que la DSI vous a fourni) puis entrez un nouveau

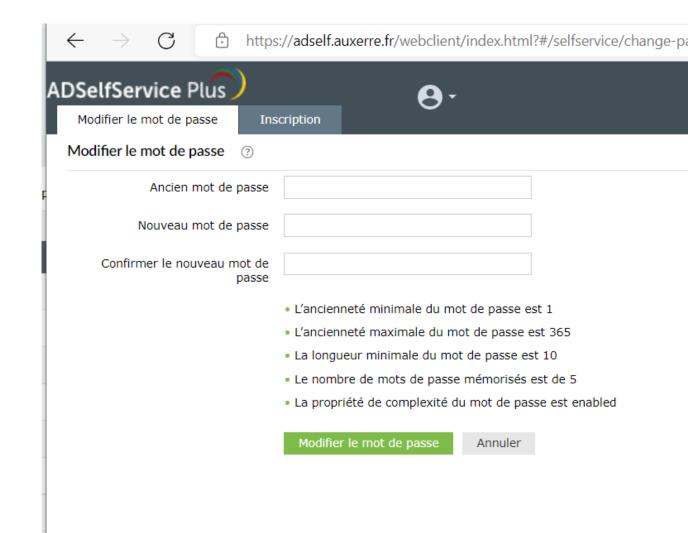
mot de passe en respectant les règles de sécurité en vigueur c'est-à-dire au minimum 10 caractères, et 3 des 4 obligations ci-dessous :

Majuscule

Minuscule

Chiffre

Caractère spéciale.



## 3) Modification du mot de passe avec SMS

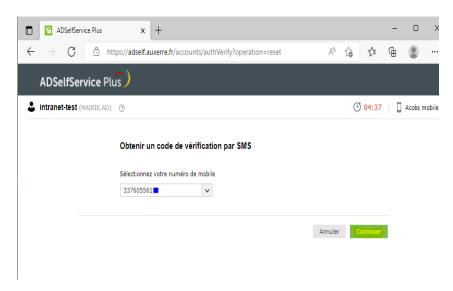
Si la DSI a enregistré votre numéro de mobile alors vous pouvez réinitialiser votre mot de passe en toute autonomie.

## Pour cela:

1. Aller sur l'application pour modifier le mot de passe (adselfservice) à l'adresse suivante <a href="https://adself.auxerre.fr/">https://adself.auxerre.fr/</a> et cliquer sur « Vous avez oublié votre mot de passe ? »

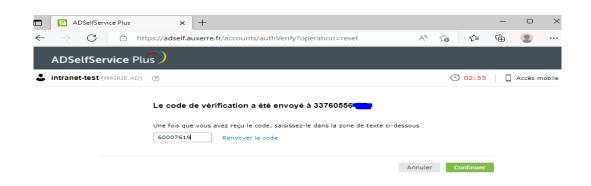


2. Une page s'ouvre dans laquelle se trouve normalement votre numéro de téléphone mobile, cliquer sur continuer

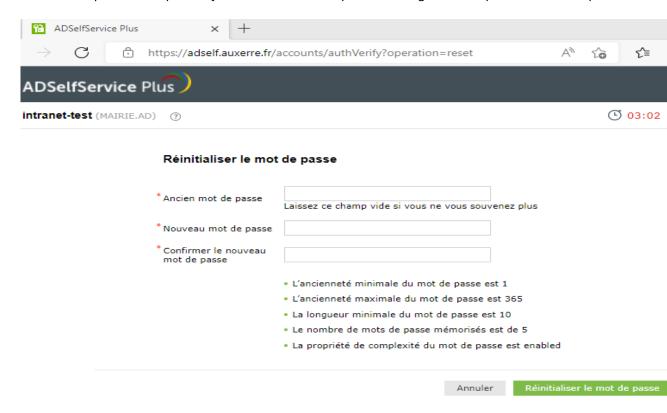




3. Entrer le code de vérification que vous aurez reçu par SMS via Infosms



4. Remplir les champs de façon habituellement respectant les règles de complexité du mot de passe.



Attention vous avez 5 minutes pour faire ces opérations sinon la session expirera et vous devrez recommencer du début.